



Focus :
Aperçu
sur les NAP

page 4

PLU :
Définir notre
territoire de
demain

page 8

Fitdays :
Journée
sportive pour
les plus jeunes

page 19



Le magazine de "Vouziers et vous"

Directeur de la publication : Yann Dugard

Rédactrice en chef : Patricia Lesueur

Ont également participé à la rédaction de ce numéro :

Patricia Lesueur, Laurent Bacquenois, Bernard Bestel, Magali Roger, Dominique Carpentier, Barbara Cornevin, Emmanuel Grossin, les services de la Ville.

Conception-Réalisation

Rédaction : Régine Majcher.

Crédits photos :

Magali Roger, Pierre Maës, Barbara Cornevin, Dynamic Argonne, Judo Club Vouzinois, les services de la Ville.

Impression : Imprimerie Félix, ZI Blanc Mont, 08400 Vouziers.

Tirage : 2650 exemplaires.



Focus 4
Bref aperçu sur les NAP



Chronique en images.....

Vie municipale..... 8

PLU : définir notre territoire de demain

Entrées de ville : les nouveaux panneaux

État civil : de nouvelles règles à appliquer

Le point sur les finances communales



Dossier 12
Travaux : le point sur les différents chantiers



Jeunesse 15
L'école change avec le numérique

Economie 16
Interview avec le président de l'association Dynamic Argonne
Il vient de s'installer



Cadre de vie..... 17
Environnement : fini les pesticides !
Inscriptions concours des maisons fleuries 2017

Sport 18
Judo club Vouzinois
Les Vacances Vouzinoises à la carte
Randonnées parisiennes
Vouziers, ville étape
Fitdays



Culture..... 20
École de musique : concert-audition offert aux Vouzinois
Concert de Printemps
Prochain spectacle aux Tourelles

Tourisme - Patrimoine..... 21
L'aire de camping-car est en service
Patrimoine : 500^e anniversaire des lettres patentes du roi François 1^{er} sur la tenue des foires et marchés de Vouziers

Tribune..... 22

Hier et aujourd'hui



La minoterie St-Paul, hier



Aujourd'hui



Bernard BESTEL
Maire délégué de Vrizy

Vrizy continue à vivre.

Certes, les panneaux d'agglomération ont été changés, mais c'est bien « VRIZY » qui est écrit dans un caractère majeur alors que « C^{ne} de Vouziers » est écrit avec un caractère plus petit... Même les 3 panneaux, qu'une personne indélicate a « empruntés » pour sa collection personnelle, sont remplacés !

Certaines administrations considèrent que Vrizy n'existe plus et m'adresse du courrier « Rue de la Forteresse – 08400 VOUZIERS ». Quand je réponds, je précise « Rue de la Forteresse – VRIZY – 08400 VOUZIERS », la même adresse qu'on a tous connue lorsque le Code Postal a été mis en place par les services de la Poste.

Les cartes d'identité, les passeports sont maintenant délivrés par l'hôtel de ville de Vouziers. Changement qui n'a rien à voir avec la création de la commune nouvelle ! Les données biométriques du demandeur nécessaires à l'établissement du document ne peuvent être recueillies que par un matériel dont les communes rurales ne disposeront pas (voir *Le Fil* n° 86).

Les documents d'urbanisme (permis de construire, certificats d'urbanisme, permis de démolir...) sont maintenant signés par le maire de la commune nouvelle. Toutefois, l'instruction de ces différents documents est réalisée dans la commune historique. Cette procédure continuera jusqu'au jour où le Préfet signera l'arrêté validant le PLU de la commune nouvelle de Vouziers. (voir *Le Fil* n° 86).

Et la vie des associations de Vrizy est toujours aussi riche (pêche, animation, chasse, fête patronale...).

De plus, les services techniques de la ville « Vouziers historique » sont présents sur le territoire de « Vrizy historique » :

- Création d'une douche dans le logement au-dessus de la mairie ;
 - Interventions sur des écoulements bouchés à l'ancienne école ;
 - Entretien d'espaces verts (par exemple la haie du terrain de foot) ;
 - Passage de l'épareuse sur des talus et bordures de chemins ou rues ;
 - Rénovation partielle à l'intérieur de la salle polyvalente ;
 - Traitement des rues lors des intempéries d'hiver ;
- ... et j'en oublie !

On ne fait pas une carte d'identité tous les jours, on ne demande pas un permis de construire tous les mois. Mais on a besoin d'un service public efficace et de proximité et l'équipe municipale historique renforcée par l'ensemble des services « de la ville » reste en place et continue à être au service des QUÉQUÉS.

Bernard BESTEL
Maire délégué de Vrizy

Bref aperçu sur les nouvelles activités péri-éducatives (NAP)



Atelier d'initiation à l'aéromodélisme animé par les bénévoles de la section "aéromodélisme" du FJEP/CS



Atelier "percussions urbaines" avec Thibault de "Biscara etc..."

Mai 2017 - n° 129



Atelier culinaire au FJEP/CS avec les animatrices NAP



Atelier couture : réalisation de petits sacs avec les bénévoles de Tiss'Loisirs Patch



Atelier de philatélie avec Paul Mallet, bénévole de l'Amicale philatélique du Vouzinois



Atelier "vitraux" avec les bénévoles de l'association du Patrimoine (ASPV)



Atelier "danse" avec Brahim, professeur de l'association Top Jazz

Depuis la rentrée scolaire, une moyenne de 30 enfants sont inscrits dans chaque école maternelle et 105 enfants à l'école élémentaire.

Les équipes d'encadrement ont proposé une multitude d'animations adaptées à l'âge de l'enfant (bricolage à thème, atelier culinaire, petits jeux collectifs...).

Des intervenants extérieurs sont venus enrichir cette diversité : baby gym avec Eva Dervin, animation à la bibliothèque municipale auprès des maternelles et chez les élémentaires, Naïma Groiquette et Jimmy Joly du FJEP-CS, atelier flip book avec Cynthia Dormeyer de l'Association "Les Tourelles", de l'initiation au tennis par Benjamin Rivière, Qi Gong-relaxation avec Nathalie Gerometta...



Séance avec le Club Nautique : "Opération savoir nager"



Jeux collectifs au parc Mitterrand, avec les animatrices NAP



Atelier "chorale" avec Élodie Villani, bénévole

La Commune nouvelle immortalisée sur le livre d'Or de la Ville



Bernard Bestel, Maire délégué de Vrizy, Alain Lizzit, Sous-Préfet de Vouziers, Yann Dugard, Maire de Vouziers, Thierry Chartier, Maire délégué de Terron-sur-Aisne ont signé le livre d'Or, marquant la création de la commune nouvelle

MERCREDI 11 JANVIER 2017

Traditionnelle cérémonie des vœux au personnel communal

Au cours de cette traditionnelle cérémonie de vœux, le Maire a remercié le personnel sur le travail accompli sur l'année 2016.

Les services composés de plus de 80 agents (titulaires, non titulaires, contrats aidés, saisonniers, temporaires) ont assumé les dossiers tels que la création de la commune nouvelle, le transfert des écoles tout en assurant les charges habituelles qui incombent à la commune.

Plusieurs agents se sont vu remettre la médaille d'honneur communale : Guy Deforge, Or (35 ans), Mickaël Magny, Vermeil (30 ans), Isabelle Huet, Marie-Pol Laurensis, Philippe Loy, Argent (20 ans).



Repas des seniors

DIMANCHE 15 JANVIER 2017

Bravant la météo capricieuse et les épidémies hivernales, c'est en grand nombre que les aînés de la Ville de Vouziers ont répondu présents au traditionnel repas organisé en leur honneur. Élus, bénévoles, membres du CCAS et personnel de la Ville se sont activés pour faire de cette journée un moment convivial. 280 convives étaient présents pour déguster le délicieux repas concocté par le tra-

teur Hervé Buffet. Entre les différents plats, les interludes musicaux

animés par l'orchestre « la Belle équipe » ont contribué à égayer cette journée festive. Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement.



Les distributeurs bénévoles du bulletin municipal

Patricia Lesueur, maire adjointe déléguée à l'information et à la communication a reçu à l'hôtel de Ville les distributeurs bénévoles du bulletin municipal. Ce fut l'occasion d'échanger sur les difficultés rencontrées lors des distributions et de les remercier pour leur précieuse collaboration.

Merci à Nicole Lambert, Anne Lesucuyer, Jean-Philippe Masson, Michel Vannienwenhove, Gilbert Tilman, Sylvette Geoffroy, Christian Géhénot, Roger Maillard, Gisèle Laroche, Michel Fernandes, Paul Mallet, Claude Dezetant, Pierre Maës, Karine Passera, Jean-Pierre

Daumont, Christiane Herbay, Miorance Moussaroglou, Martine Baudart, Claude Adam, Pascal Lefer,

François Henry, Jacqueline Tamboers, Daniel Rodenmacher, Raphaël Forêt, Julie Pierrat.



1ER MARS 2017

Blaise a renoué avec la tradition du Mardi Gras



Une quinzaine d'enfants déguisés a été accueillie par les habitants du village ravis de voir la jeunesse renouer avec cette tradition.

Après avoir passé l'après-midi sous la pluie, tout le monde s'est retrouvé à la mairie au chaud pour déguster le copieux goûter préparé par Jessica (chocolats, gaufres, pets de none, bonbons...).



INFOS

Le centre de loisirs se déroulera du 10 juillet au 4 août 2017. Le thème général est « Les détectives en herbe ». Deux séjours courts sont organisés du 17 au 21 juillet et du 24 au 28 juillet. Les inscriptions se feront auprès de l'accueil de la mairie à partir du mardi 13 juin 2017 pour les habitants de la commune de Vouziers et du mardi 20 juin 2017 pour tout le monde.

Une nouvelle association à Terron-sur-Aisne : Les Moissonneurs du rire

L'association est une petite troupe de théâtre amateur composée d'un groupe d'adultes, d'adolescents et d'enfants. Ils ne jouent que des pièces du registre de la comédie.

L'association a été créée en août 2016 pour jouer au festival *Sème la culture*. Et depuis, la troupe a pris goût à jouer autant pour les enfants que pour les grands.

La première pièce "Gus", de Gianmarco Toto, a déjà été jouée 6 fois, à Roche, à Savigny, à Terron-sur-Aisne, à Buzancy, à Vouziers à la Demoiselle, à Attigny à La

Baraudelle, à l'EHPAD de Vouziers, à Bayonville et prochainement le 8 mai à Sugny.

Cette petite pièce, dont le personnage principal est un chien, dure

30 minutes et est animée par des clowns.

La pièce suivante qui est en préparation depuis novembre sera jouée à partir de mai, le 24 mai à

Château-Porcien et le 10 juin à Savigny-sur-Aisne.

Le groupe prépare un événement pour jouer à Vouziers en septembre prochain et fêter la première année de l'association.

Contact : Barbara Cornevin, présidente, 29 place Tchecoslovaque, Terron-sur-Aisne.



Définir notre territoire de demain

La révision générale du plan local d'urbanisme de la commune de Vouziers, est lancée depuis décembre 2015. Un enjeu sur le futur qui concerne le territoire Vouzinois pour ses habitants. Les Vouzinois sont invités à faire part de leurs observations sur le registre de concertation.

Qu'est-ce que le PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme, couramment appelé PLU est un document de planification au niveau communal, voté en conseil municipal, qui a pour objectif de rechercher un **équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels et agricoles**. C'est à l'aide de cet outil que sont instruites les autorisations d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, etc.).

Il a pour rôle de :

- **déterminer l'affectation principale des sols par zones (résidentielles denses, pavillonnaires, d'activités...)** ;
- **de définir les règles (hauteur maximale, emprise au sol...), qui devront s'imposer à toute construction ou transformation des bâtiments.**

Le PLU pour qui ?

Le PLU concerne tous les habitants de la commune nouvelle de Vouziers. Pendant toute la phase d'élaboration, chacun peut s'exprimer librement pour définir le territoire de demain.

La concertation est ouverte !

► Un registre est à votre disposition en mairie

Exprimez-vous ! Des registres sont à votre disposition en mairie pour recevoir vos remarques et observations. Ces registres sont disponibles et accessibles au sein des mairies de Vouziers (du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h



à 17 h), Vrizy (lundi de 8 h à 12 h et jeudi de 18 h à 19 h) et Terron-sur-Aisne (lundi de 14 h à 18 h).

► Informations disponibles sur le site de la ville

Des articles et des informations sur la révision feront l'objet de publications régulières sur le site de la ville.

► Organisation de réunions publiques et exposition publique

Au fur et à mesure de l'avancée des études, des réunions publiques seront organisées, pour la présentation du diagnostic, ainsi que du PADD* et des OAP*.

Une exposition publique sera mise en place dans le hall de l'hôtel de ville de Vouziers, Place Carnot.

L'avancée de l'étude

• 21 février 2017 : Présentation du «Porter A Connaissance» (PAC) de l'État aux personnes publiques associées.

• 27 mars 2017 : Présentation du diagnostic agricole à la commission PLU ainsi qu'aux exploitants agricoles.

• 28 mars 2017 : diagnostic de terrain sur les communes déléguées de Terron-sur-Aisne et Vrizy afin d'identifier et partager les enjeux des territoires actuellement sous le régime du Règlement National d'Urbanisme (RNU).

• 2 mai 2017 : Diagnostic de terrain sur Vouziers, Blaise, Chestres et Condé-lès-Vouziers.

Prochaines étapes

- 1) Analyse de l'actuel PLU de Vouziers au regard des nouvelles lois en vigueur (ex : lois Grenelle) ;
- 2) Élaboration du PADD à l'échelle de la commune nouvelle.

Que trouve-t-on au sein du PLU ?

1. Rapport de présentation



Diagnostic qui permet de faire ressortir sur de nombreuses thématiques (habitat, emploi, commerces, transports, environnement, loisirs, patrimoine...) la situation de la ville et son évolution depuis une dizaine d'années.

2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Véritable cœur du PLU, il expose les objectifs et projets de la commune en matière d'urbanisme, d'environnement et de développement économique et social.

3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Elles exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des secteurs de son territoire.



4. Le règlement et ses annexes

Règlement : ses articles fixent les règles applicables à tous ceux qui veulent construire, rénover, agrandir ou modifier un bâtiment existant.

Annexes : ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager), Servitudes, Zone Inondable, etc.



Entrées de ville : les nouveaux panneaux

Les panneaux avec mention "Commune de Vouziers" sont mis en place depuis mi-mars aux entrées d'agglomération de Vrizy et de Terron-sur-Aisne. L'emprunt des anciens panneaux de Vrizy a nécessité une commande complémentaire.



A « l'Emprunteur » des panneaux d'agglomération « VRIZY »,
je voudrais dire :
Pour ta collection personnelle, tu as « déboulonné »
3 panneaux « VRIZY »
Sois sympa, respecte les nouveaux.

B. Bestel

De nouvelles règles en état civil, prenez vos dispositions pour vos démarches

→ ETAT CIVIL

Bouleversement dans les passeports et les cartes d'identité

Les formalités de demande de cartes d'identité devront s'effectuer de la même façon que pour les passeports : **uniquement dans les collectivités équipées d'une station biométrique** (Attigny, Bogny-sur-Meuse, Carignan, Charleville-Mézières, Château-Porcien, Juniville, Rethel, Revin, Sedan, Vouziers, Varennes-en-Argonne). Avant de se rendre à la mairie, il faut préparer votre dossier de demande. Trois possibilités :

- soit faire une pré-demande en ligne sur <https://ants.gouv.fr>
- soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°12100*02 ou



12101*02 sur service-public.fr et le remplir ;

- soit retirer le formulaire auprès de la mairie si vous n'avez pas internet.

Pour le dépôt du dossier et le retrait du passeport ou CNI, à **Vouziers, il vous faut prendre rendez-vous** au 03 24 30 76 31, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h.

Rétablissement de l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs

Le formulaire Cerfa n°15646*01 est à télécharger sur www.service-public.fr, à remplir et à signer par au moins un des deux parents ou la personne exerçant l'autorité parentale.

Lors de son déplacement à l'étranger, le mineur devra être en possession :

- de sa carte d'identité ;
- du formulaire dûment rempli et signé,
- de la copie de la pièce d'identité du signataire (responsable légal).

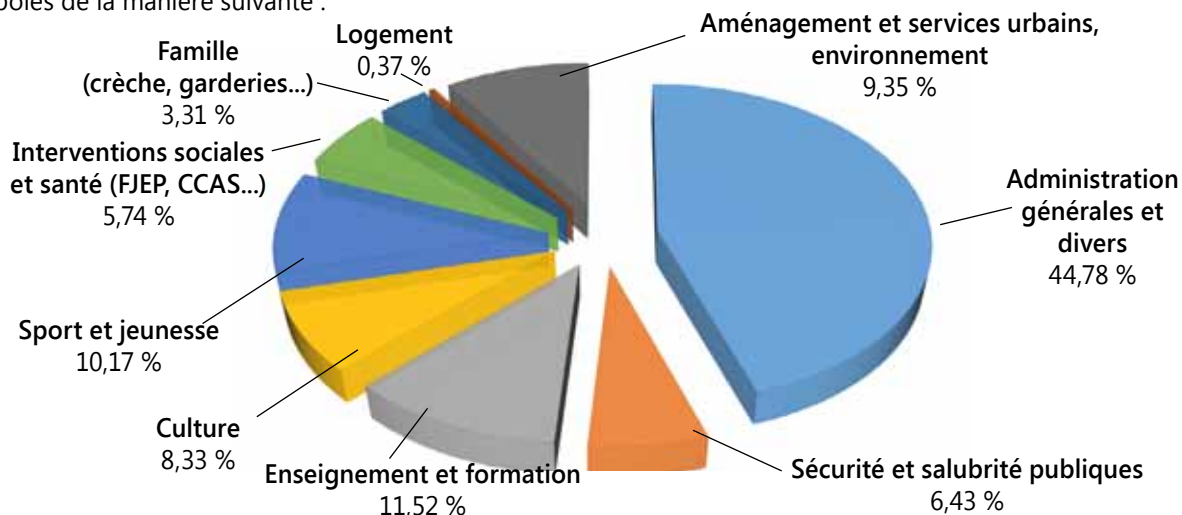
Brèves : Enquête statistique sur la consommation et le budget des ménages

M^{me} Avet Elisabeth, enquêtrice munie de sa carte officielle, mènera une enquête statistique dite "Enquête budget de famille" sur la consommation et le budget des ménages du 2 mai au 8 juillet 2017. Les ménages concernés recevront au préalable un courrier de l'INSEE annonçant la visite de l'enquêtrice.

Le point sur les finances communales

Comment a été utilisé le budget de notre commune en 2016

Les recettes de fonctionnement 2016 se montent à 4 477 745,45 €. Les dépenses ont été réparties entre les pôles de la manière suivante :



Les budgets adoptés pour 2017

Le conseil municipal de Vouziers, réuni le 21 mars dernier, a procédé aux votes suivants :

- **Le budget principal** de la commune nouvelle :

Il est équilibré à hauteur de :

- 5 920 000 € en fonctionnement
- 7 580 000 € en investissement.

- **Eau - Vouziers :**

Le budget de l'eau de Vouziers est équilibré à hauteur de :

- 160 000 € en exploitation,
- 146 000 € en investissement.

En 2016, il présentait un excédent d'exploitation de 34 098,94 € à reporter en 2017.

Il n'y a pas de travaux particuliers prévus cette année.

- **Assainissement - Vouziers**

Le budget de l'assainissement 2017 est équilibré à hauteur de :

- 920 000 € en exploitation,
- 1 250 000 € en investissement.

En 2016, il présentait un excédent d'exploitation de 68 579,37 € à reporter en 2017.

Programme 2017 : Les travaux de mise en conformité et d'extension des réseaux...

- **Eau - Vrizy* :**

Le budget de l'eau 2017 est équilibré à hauteur de :

- 78 000,00 € en exploitation ;
- 72 012,17 € en investissement.

En 2016, il présentait un excédent d'exploitation de 55 273,68 € à reporter en 2017.

Programme 2017 : changement de compteurs et travaux rue Émile Heren.

Les recettes communales

Pour 2017, le conseil municipal augmente de 1 % les taux d'imposition (part communale).

	2016	2017
Taxe habitation	19,35 %	19,54 %
Taxe foncière	14,81 %	14,96 %
Taxe foncière non bâtie	25,37 %	25,62 %

La recette supplémentaire attendue devrait être d'environ 13 000 €.

Le produit total prévisionnel des taxes d'habitation, de foncier bâti et non bâti est inscrit à hauteur de 1 526 600 €. Cela représente 33,27 % des recettes réelles de fonctionnement 2017.

A ces contributions, s'ajoute la **compensation d'attribution**.

Celle-ci provient de la **Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise**. Elle remplace la taxe professionnelle que les communes touchaient directement auparavant. Elle est budgétisée pour 793 000 €.

Les **autres produits fiscaux** sont les Fonds de Péréquation des Recettes Fiscales Intercommunales et Communales, les droits de places et les taxes sur les Consommations Finales d'Électricité. Ils représentent 175 300 €.

* Rappel : L'assainissement de Vrizy et de Terron-sur-Aisne est géré par le syndicat d'Eau et d'Assainissement du Sud-Est des Ardennes ; l'eau potable de Terron-sur-Aisne, par le syndicat intercommunal des Grands Aulnois.

Principaux investissements pour l'année 2017

- Différents honoraires et travaux liés à la construction du pôle scolaire ;
- Travaux de mise en accessibilité des bâtiments municipaux ;
- Rue Émile Heren à Vrizy ;
- Travaux d'éclairage public, de voirie et de dissimulation des réseaux aériens rue du Chemin Salé...

La dotation globale de fonctionnement, la dotation de solidarité rurale et la dotation nationale de péréquation constituent 26,35 % des recettes réelles de fonctionnement soit 1 208 800 €.

Les compensations et attribution du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle sont prévues à hauteur de 190 300 €.

Les autres participations (dérogations scolaires, prestations de services de la Caisse d'allocations familiales, remboursement des contrats d'avenir...) sont inscrites à hauteur de 239 800 €.

Les produits du domaine, de gestions courantes, remboursement d'arrêts maladie, produits exceptionnels et reprise sur provisions sont budgétés à hauteur de 454 465,44 €.

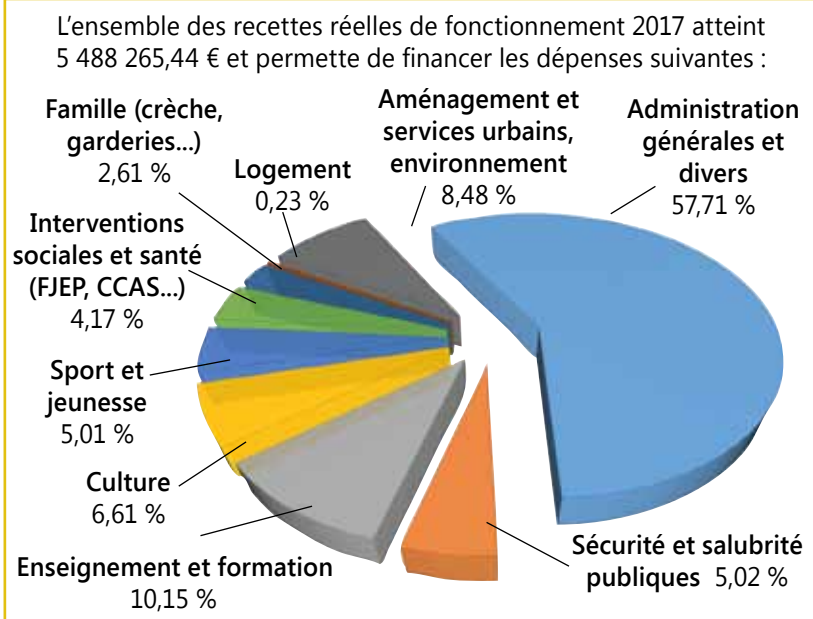
L'ensemble des recettes réelles de fonctionnement 2017 atteint 5 488 265,44 €

Les opérations d'ordre comprenant les amortissements des subventions sont ajoutées pour atteindre 5 920 000 €.

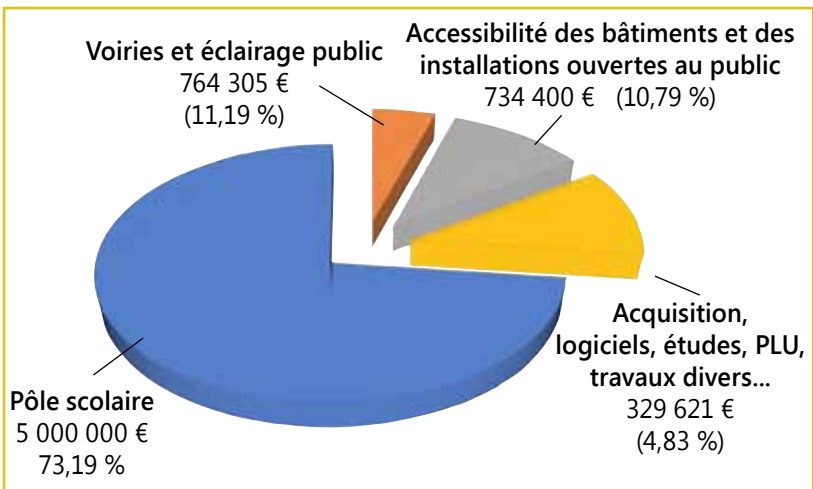
Elles permettent de financer les dépenses prévues au budget 2017.

Les dépenses prévues au budget 2017

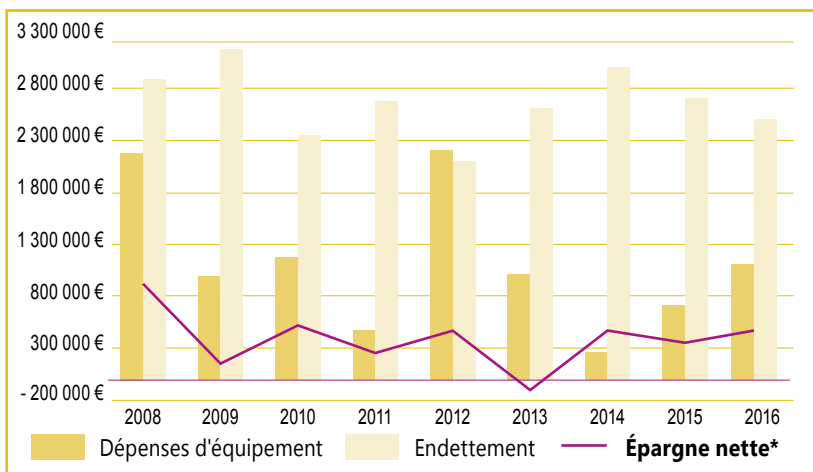
Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses d'équipement



Dépenses d'équipement, endettement et épargne nette



* **Épargne nette** : il s'agit des ressources pouvant financer les investissements une fois que toutes les dépenses, y compris les emprunts, sont payées.
A ce jour, en 2017, elle est de + 84 844 €.

Le point sur les différents chantiers



Voirie - Réseaux divers : Le montant total des travaux (réalisés et en cours) s'élève à 296 400 euros TTC . Les travaux de voirie ont été réalisés par l'entreprise Colas Nord-est - Rongère.

Voirie et réseaux divers (VRD)

Accessibilité (mise en conformité PMR*) :

- Abaissement de bordures, bandes d'éveil de vigilance pour la rue de Syrienne, la rue Charles Devendeville y compris le carrefour rue du Temple, les passages piétons de la rue Étienne Valeur sur la rue Bournizet, la rue du Temple et place Carnot devant l'office de tourisme.

- Création de places de parking PMR* devant l'entrée de la salle des fêtes, au parc Bellevue, côté Drouot, et aux abords de l'église Saint-Maurille.

- Mise en accessibilité des accès du gymnase Syrienne, du terrain de rugby, du cimetière de Vouziers, côté rue de Syrienne, et des WC rue de Condé

Parc Béluriez : reprofilage de l'allée avec mise en conformité de l'arrêt de bus ;

• Rampes d'accès PMR :

Église Saint-Maurille : la création sera réalisée par l'entreprise *Nicolas Pierrard* de Falaise, travaux programmés pour début mai.

Salle de Chestres : réfection de la rampe d'accès.

• Centre culturel Les Tourelles :

Aménagement d'un cheminement

PMR* à partir du parking réaménagé, mise en conformité du trottoir devant le cinéma et reprise des joints du pavage rue Henrionnet.

Autres interventions sur trottoirs

- Réfections ponctuelles devant les n° 10-12 rue des Artisans, le n° 65 rue Bournizet, le n°10 rue de l'Aisne et rue des Cinq Saules (entrée de la station-service) ;



Rue du Chemin Salé : Réfection du trottoir de la salle des fêtes jusqu'au parking de la 2C2A

- Réalisation d'une plate-forme au point tri de la rue Verte ;

• Rue du Chemin Salé :

Réfection du trottoir du n° 16 au n° 42 avec la modification de l'entrée de la cour de la salle des fêtes. Les travaux de dissimulation des réseaux aériens, électricité basse tension et téléphone, sont réalisés à 95 % ;

- fossés : entretien de fossés et arasement d'accotements sur Vouziers.

Rue Émile Héren

Une première réunion de travail a eu lieu le 8 novembre pour cerner l'importance des travaux. Le conseil départemental des Ardennes a procédé en mars à des carottages de la chaussée pour en connaître sa constitution.

Éclairage public

Le dossier d'avant-projet reste à valider par l'architecte des bâtiments de France pour le renforcement de l'éclairage public de l'église St-Maurille jusqu'aux feux tricolores.

Le remplacement de "boules" parc Bellevue, HLM rue Verte, HLM Drouot et cour Civol sera lancé en même temps.

* PMR : Personne à mobilité réduite

Entretien bâtiments communaux

- Logement de Blaise : remplacement de 7 fenêtres par l'entreprise *Gilbin* de Saint-Pierremont.
 - CCAS : l'entreprise *CSG Couverture* va rénover la couverture des locaux situés à l'arrière du bâtiment.
 - Salle des fêtes : une fuite d'eau à la sortie d'un chéneau associée au gel du mois de janvier a provoqué un décollement de l'enduit de façade sud. La remise en état (toiture et façade) sera assurée par *CSG Couverture*.
- D'autres interventions d'entretien sur divers bâtiments communaux sont prévus dans le même temps.

Qualité de l'air intérieur

Réglementairement, l'analyse de la qualité de l'air intérieur des locaux accueillant des jeunes enfants est obligatoire. Les locaux de la petite

enfance, crèche et RAM, ont été appareillés du 6 au 10 février 2017 par *Socotec* ; les résultats pour la campagne hivernale sont satisfaisants mais il faudra les comparer à une seconde campagne de mesures à programmer fin août début septembre avant la remise en fonctionnement du chauffage.

Terrain de rugby

Pour permettre l'homologation du terrain de rugby pour l'accueil des compétitions régionales, une bande de terrain a été acquise à la 2C2A (zone près du centre aquatique), les perches des "buts" seront déplacées par la *Sarl Locard* fin avril.

Assainissement 2^e tranche

La consultation d'entreprise a permis de sélectionner la *Société Sade* pour la réalisation des travaux. Le financement restant incertain, les

travaux sont suspendu *sine die*. L'étude pour la mise en révision du plan de zonage d'assainissement a été confiée au bureau d'études *Amodiag Assainissement* avec extension à Vrizy et Terron-sur-Aisne.

**Réunion publique
sur le zonage assainissement
sur toute la commune nouvelle
mardi 9 mai 2017 à 19 h
à la salle des fêtes.**

Abri-bus à l'école Dora Lévi 16 rue Désiré Guelliot

L'abri-bus a été installé dans la cour de l'école côté rue du fait de l'évolution du ramassage scolaire qui se fait devant l'école et non devant l'église.

Tableau de la Sainte-Famille, église Saint-Maurille

Le tableau a été restauré, il sera remis en place début mai dans le transept sud de l'église.

→ Pôle scolaire

Point d'étape : désamiantage et démolition

Avant la démolition, l'entreprise Bancel a procédé au désamiantage du bâtiment de la piscine courant février sous contrôle du laboratoire Eurofins pour éviter toutes fuites de poussières d'amiante. L'amiante était présente dans la colle, les joints carrelages et dans la peinture. L'entreprise a confiné à l'aide de bâches les endroits concernés, les opérateurs ont ensuite enlevé les matériaux conta-

minés et les ont regroupés dans des big-bags spécifiques pour enfouissement ou incinération. Le désamiantage de la piscine étant fini, l'entreprise 08 Démolition, a déconstruit le bâtiment et le bassin.

Le bâtiment de l'ancienne école Dora Lévi subira le même sort dès que le désamiantage sera achevé. Les parties polluées se trouvent au

niveau des joints des châssis vitrés, des peintures, des plâtres et du revêtement de sol constituant les classes. Ardoises et bardages ont déjà été confinés dans les sacs. Le concassage de l'ensemble des gravats sera fait d'une seule traite avec réemploi des matériaux sur place. Prochaine étape : diagnostic archéologique.



**Démolition de la piscine :
une page se tourne**



Les principaux travaux réalisés par les services techniques municipaux



FJEP-centre social

La salle polyvalente au rez-de-chaussée ainsi que deux bureaux ont été complètement refaits (faux-plafonds, électricité, peinture, revêtement de sol).



Mairie de Vouziers

Depuis février, plusieurs bureaux sont en cours de rénovation au premier et deuxième étage (sols, plafond et murs, créations et abattages de cloisons, peintures). Certains bureaux changeront de place comme le service sports et périscolaire qui descendra d'un étage ou le service du personnel qui migrera au 2^e étage. Un nouveau bureau et une salle de réunion ont été créés.



Espaces verts

Rue Verte : à la demande des riverains, pour des raisons de luminosité et de dégâts sur les murs de clôture, façades et toitures des maisons, les arbres ont été abattus.

Parc Bellevue, Drouot, stade : élagage des arbres et taillage des arbustes.



Salle polyvalente de Vrizy

La salle a bénéficié d'une rénovation partielle au niveau du faux-plafond (changement de plaques abîmées). Les soubassements de la salle, les portes, les toilettes côté "femmes" ont été repeints, la menuiserie révisée.



Stade

Éclairage : Installation de projecteurs sur le toit des tribunes pour permettre l'éclairage de la piste d'athlétisme et du terrain derrière les tribunes pour les entraînements hivernaux.

Terrain de football : scarification, regarnissage et engrais de la pelouse du terrain.

Terrains de pétanque

Un terrain double a été préparé à Terron-sur-Aisne et un simple au quartier du Maroc à Vouziers.

En dehors de ces chantiers, les services techniques municipaux interviennent régulièrement pour l'entretien courant des bâtiments, espaces verts, de la voie publique...

L'école change avec le numérique

Depuis septembre 2017, l'école Dodeman travaille avec 24 nouvelles tablettes financées par la Commune de Vouziers et l'État en complément des 4 tableaux numériques interactifs déjà en place.



L'élève recopie le conte qu'il a écrit en classe sur la tablette. Ensuite, il intégrera ses dessins pour l'illustrer.

Dans un monde qui évolue très vite où le numérique envahit toutes les sphères de la société, il est nécessaire que l'école accompagne les élèves à cette révolution.

En équipant les écoles de matériel comme tablettes et tableaux numériques interactifs, les élèves ont accès et intègrent dans leurs pratiques quotidiennes l'usage aux ressources numériques.

C'est dans le cadre de l'action "Innovation numérique pour l'excellence éducative", que la Commune de Vouziers a signé une convention avec l'académie de Reims permettant l'achat de matériel avec un subventionnement de 50 % par l'État.

Le montant investi s'élève à 7 102 €.

Depuis septembre 2017, l'école Dodeman a bénéficié de deux valises nomades équipées d'un point d'accès Wifi et de 24 tablettes de 10.1" qui circulent entre les classes.

Les élèves peuvent ainsi travailler en réseau et accéder à Internet pour accomplir le projet élaboré avec l'enseignant.

Les projets développés :

- recueil de recettes avec la classe CE1 de M^{me} Toussaint ;
- recueil de contes avec les CM2 de M. Schmitt.
- projet e-twinning avec les CM1 de M^{me} Courvoisier-Clément. Échanges en anglais à l'aide de "Skype". Les élèves conversent en direct avec une classe d'élèves Italiens, une fois par mois.

En dehors de ces projets, le numérique est utilisé dans une multitude d'apprentissages à l'aide d'applications comme Multix (tables de multiplication ou division), Scratch



Les élèves apprennent très vite à utiliser le tableau numérique interactif

(prémices à la programmation informatique), Twitter ou encore pour alimenter le blog de l'école...

"L'avantage de la tablette est qu'elle s'adapte à tous les âges, de la maternelle aux élémentaires. Enseigner avec ces outils développe l'autonomie des élèves, les cours sont plus dynamiques et plus motivants pour les élèves en difficulté" explique le directeur, M. Lemoine. Les valises sont également mises à disposition des écoles maternelles Avetant et Dora Lévi.

Ce qu'en pense les enfants...

Il est évident que l'aspect ludique de ces outils plaît aux enfants... aucun ne veut revenir en arrière, travailler sans le numérique.

"C'est plus facile que de travailler" commente Lucas lors de l'élaboration du conte.

Joss : "On a fabriqué une vidéo pour expliquer comment se passe Noël en France. Le pire, c'est que c'était moi le Père Noël !"

Pauline : "On apprend les tables de multiplication sur Multix"

Phoebe : "Le mardi soir, on écrit une poésie sur Word puis sur Scratch"

Lola : "Quand on échange en direct avec les Italiens sur le grand écran, on a l'impression d'être en Italie".

"Il faut respecter le matériel sinon la classe peut être privée de son utilisation" relève également son camarade.

Calvin : "Il faudrait une valise pour chaque classe"...

Vous pouvez découvrir le travail de l'équipe éducative et des enfants sur le blog de l'école :

<http://sepia.ac-reims.fr/ec-vouziers-dodeman/-wp/>

Rencontre avec Renaud Potron, président de l'association **Dynamic Argonne**

Le 23 mars dernier s'est formée une nouvelle association de commerçants, artisans et industriels en remplacement de l'UCIA, c'est Renaud Potron (HF Fashion) qui a été élu président.

Entretien avec le président.

Pourquoi ce nouveau nom et pourquoi ce changement ?

Le nom de l'association a été décidé par plusieurs personnes, **Dynamic** pour souligner l'esprit que l'on veut donner et **Argonne** pour étendre le secteur que l'on veut toucher.

Quel est le but et la différence entre cette nouvelle organisation et l'ancienne ?

Le but de la nouvelle association, c'est justement de redynamiser la ville de Vouziers et ses alentours dans différents domaines économiques, créer une cohésion entre les acteurs économiques, se soutenir. Nous souhaitons donner l'opportunité à tous les adhérents de s'exprimer et de donner leurs avis



Le bureau : Sandra Prévot, Renaud Potron, Sandrine Noirant, Suzy Forest, Astrid Brunette (manque sur la photo Virginie Bosch)

sur différents sujets au cours de l'année et des différentes manifestations qui seront organisées.

Combien avez-vous d'adhérents à ce jour ?

Nous comptons une trentaine d'adhérents à ce jour.

Combien de membres au sein du bureau et quels sont leurs fonctions ?

Le bureau est composé de six membres :

- Président : Renaud Potron ;
- Vice Présidente : Sandra Prévot ;
- Trésorière : Sandrine Noirant ;

- Vice-Trésorière : Bosch Virginie ;
- Secrétaire : Suzy Forest ;
- Vice-Secrétaire : Astrid Brunette.

Quelques indications sur la foire de l'Ascension 2017

Concernant la foire, plusieurs concerts seront présents à différents endroits, des petits groupes locaux, un village des producteurs locaux, diverses animations, notamment grâce aux associations de la Région.

Vos projets après la foire ?

Nous souhaitons réorganiser une braderie semi-nocturne pendant l'été et le marché de Noël. Pour l'année suivante, des marchés de l'automobile, du bâtiment et du savoir-faire sont envisagés.

La municipalité de Vouziers tient à vous féliciter pour votre projet, vous renouvelle son soutien et vous souhaite beaucoup de réussite dans votre programmation déjà très riche et variée.

Il vient de s'installer...

🍷 PIZZA BUENO

🍷 28 rue Bournizet Vouziers

Ouvert 6 jours sur 7, de 11 h à 14 h et de 18 h à 22 h 30 (fermé le lundi). Tél. : 03 24 37 01 25
06 15 28 02 32

Une nouvelle pizzeria a ouvert ses portes le 10 mars dernier, Ali vous y accueille avec le sourire, il vous propose de vous restaurer sur place ou de vous livrer à domicile. Toutes les pizzas sont proposées suivant différents formats : de

la plus raisonnable (junior) à la plus gourmande (XXL). Vous pouvez aussi choisir des sandwiches, burgers, paninis, pâtes et salades composées, boissons, sans oublier les desserts....

La livraison à domicile est possible



dans un rayon de 5 km autour de Vouziers grâce à leurs 2 scooters.

Depuis le 1^{er} janvier, fini les pesticides dans les espaces publics



Les communes ne peuvent plus utiliser les pesticides dans les parcs et espaces verts accessibles au public depuis le 1^{er} janvier 2017. Les parcs, trottoirs, bordures, parking et parterres de fleurs bordant la voirie ne peuvent désormais plus être traités avec des produits phytosanitaires (insecticides, herbicides, fongicides, etc.). Toutefois, quelques rares zones seront dispensées d'interdiction pour raison de sécurité.

La Ville de Vouziers utilisera le désherbage thermique, l'arrachage

manuel, le balayage régulier des espaces publics... Cela demandera des efforts supplémentaires, humains et financiers, pour garder une ville propre. Pour l'instant, l'interdiction des pesticides ne concerne

que les institutions, État, collectivités territoriales et les établissements publics. Mais, la loi s'appliquera également au 1^{er} janvier 2019 à tous les particuliers possédant un jardin ou un potager.

Seuls "les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique", continueront d'être autorisés.

L'objectif est de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires de moitié à l'horizon 2025. Jusqu'alors, la France tenait la triste place de

2^e pays européen plus gros consommateur de ces produits dangereux, avec plus de 66 000 tonnes vendues chaque année !

Un arrêté municipal qui s'applique sur tout le territoire de la commune nouvelle...

Balayer devant sa porte

Rappelons que les propriétaires et copropriétaires d'immeubles, ou à défaut les locataires, concierges, portiers... sont tenus de nettoyer et de faire **nettoyer régulièrement le trottoir, le caniveau au devant et dans toute la longueur de façade** de leur propriété (maison, jardin, cour...).

Arrêté municipal n° 06/163 du 3/06/2006

Inscriptions au concours

La mairie vous propose pour l'été 2017 de vous inscrire au concours des maisons fleuries. Le jury passera pendant la 2^e quinzaine de juillet sur tout le territoire de la commune nouvelle (Vouziers, Vrizey, Terron/Aisne, Chestres, Condé et Blaise) voir les maisons, balcons et

fenêtres. Le fleurissement doit être visible de la rue. Le jury ne rentrera pas dans les propriétés privées. Les lauréats du concours seront avertis par courrier et invités à la remise des prix. Ils recevront des bons d'achat correspondant à la note obtenue.

Si vous souhaitez y participer, veuillez remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et le renvoyer ou le déposer à la mairie, service de l'urbanisme, avant le 19 juin 2017.



Concours des maisons fleuries 2017

Bulletin d'inscription à remplir et à retourner à la mairie au plus tard le 19 juin 2017 à 12 h. Vous pouvez le déposer au service urbanisme de la mairie ou le retourner par courrier : Monsieur le Maire, Service urbanisme, Hôtel de Ville, place Carnot, 08400 Vouziers.

Nom - Prénom :

Adresse :

CP-Ville : Tél. :

demande mon inscription au Concours Communal des Maisons Fleuries de Vouziers de l'été 2017

→ Judo Club Vouzinois

Un champion de Judo enseigne à Vouziers

Adrien Guilloux, sociétaire du Judo Club de Juniville, plusieurs fois sélectionné en équipe de France, souhaitait transmettre son expérience. Il a choisi le Judo Club du Vouzinois.



Le club avait besoin d'une nouvelle dynamique, les premiers résultats sont là, plusieurs jeunes ont réalisé des podiums et le groupe d'une cinquantaine de judokas progresse rapidement.

Les cours ont lieu le samedi matin dans la salle Jean-Noël Caquot, de



9 h 30 à 11 h 00 pour les plus de 10 ans et de 11 h 00 à 12 h 00 pour les 6-9 ans.

Contacts club : Guillaume Quinart, Président. Tél. 03 24 30 07 64.

"Vacances vouzinoises" : succès à la carte

Ce ne sont pas moins d'une cinquantaine d'enfants qui se sont inscrits aux activités à la carte proposées dans le cadre des Vacances vouzinoises, soit une augmentation de 70 % des inscriptions.

Le principe : chaque enfant s'inscrit à l'activité sportive qu'il souhaite pratiquer, aucune obligation de participer à toutes les séances. Cependant, un petit concours est organisé pour les inciter à participer à un maximum de séances avec à la clé une petite récompense. Les enfants se sont pris au jeu et la fréquentation est restée élevée tout le temps des vacances.

Le succès est dû aussi à la diversité des activités proposées : jonglerie, karaté, tennis de table, football,

natation, escrime, handball, basket ball, tir à l'arc, aéromodélisme, jeux collectifs, trampoline... Nous ne remercierons jamais assez les bénévoles des associations vouzinoises qui s'attachent à répondre présents suite aux sollicitations du service des sports de la Ville.

Des sorties complètent le programme comme la visite de la caserne des pompiers avec une animation "parcours d'obstacles", une séance équitation, une sortie accrobranche et une spéciale canoë...

Pour la partie culturelle, une sortie Ciné goûter est organisée à chaque vacances.

Alors rendez-vous aux prochaines vacances d'Automne.

→ FJEP/CS

Randonnées parisiennes

Les randonnées sur Paris organisées par le FJEP/CS rencontrent vraiment un vif succès.

C'est pourquoi l'association a programmé cette année, 4 sorties au lieu de 3, habituellement.

La toute première est passée (22 avril), mais notez les prochaines à venir :

- **Samedi 16 septembre 2017 (nouveau) : "Paris sera toujours Paris"** (Invalides, Tour Eiffel, Champs Elysées, Louvre, Panthéon, Randonnées de 20 km, 16 km ou 12 km.
- **Dimanche 15 octobre 2017 : "Balade insolite au Père-Lachaise"**. Marche à allure libre sur 10 km.



- **Samedi 6 janvier 2018 : "Rallye Paris - Tour Eiffel"**. Circuits de 10, 15, 16 ou 23 km. .

Le programme détaillé est disponible au secrétariat du FJEP/CS, 15 rue du Champ de Foire, Vouziers.



Triathlon, animations gratuites à la portée des plus petits

Le 25 mai, le parc François Mitterrand de Vouziers accueillera le circuit Fitdays Mgen à l'occasion de Triathlon pour tous. Enfants âgés de 5 à 12 ans pourront se dépenser sur des épreuves pensées pour eux.

GRATUIT

2017
FITDays mgen^{*}
village triathlon des enfants



Vouziers
Parc François Mitterrand

Judi 25 mai de 13h à 19h30

VILLAGE ÉDUCATIF

POUR LES ENFANTS NÉS ENTRE 2005 ET 2011

- ♦ **Participer à son 1^{er} triathlon**
20 m natation + 1 km VTT + 250m course à pied
VTT, casques et combinaisons neoprène prêtés n° tée-shirt, gilet de sécurité, médaille et goûter offert à chaque participant !
- ♦ Apprendre les gestes qui sauvent avec les sapeurs-pompiers
- ♦ Bien savoir collecter ses déchets
- ♦ Passer le permis VTT avec la Fondation de la Route MGEN, Renault et Michelin
- ♦ Apprendre à manger des fruits et légumes et à bien concevoir un menu complet avec ADOSEN - Prévention santé MGEN
- ♦ Savoir protéger ses yeux avec les Opticiens Mutualistes
- ♦ Ou encore, découvrir les droits et les devoirs des enfants avec le jeu de rôle de la Convention des Droits des enfants

19h15 : TIRAGE AU SORT AU PODIUM

- ♦ Pour tenter d'être parmi les 12 enfants retenus pour représenter la ville en finale régionale. Information sur fitdays.fr

INSCRIPTION GRATUITE sur www.fitdays.fr

PROGRAMME

13 h - 18 h : Village ateliers des kids ouvert à tous les enfants de 5 à 12 ans gratuitement (pré-inscription sur le net conseillée). Attention clôture des inscriptions sur place 1 h 30 avant la fermeture des ateliers, soit 16 h 30 !

18 h : Relais aquathlon des familles. Ouvert gratuitement aux équipes composées d'un enfant né entre 2005 et 2011 et d'un parent de ce dernier né en 2004 et avant (grand frère, mère, père, oncle, grand-père...).

19 h 15 : Tirage au sort des 12 en-

fants sélectionnés pour aller représenter leur ville en finale régionale le 28 mai à Vandœuvre-les-Nancy. Remise des prix Relais Famille avec tirage au sort d'un adulte parmi les participants pour être nommé pour le grand tirage final de la Renault Twingo le 12 juillet.



RELAIS AQUATHLON DES FAMILLES

Toutes les familles sont invitées à participer en équipe de deux, composée d'un enfant né entre 2005 et 2011 et d'un de ses proches (famille ou ami) né en 2004 et avant.

L'enfant nage 20m dans la piscine du FITDays MGEN puis passe le relais à son coéquipier qui court 1km. Les meilleures des séries participent à la super finale en fin de journée et les meilleures seront récompensées au podium, en fin de journée.

INSCRIPTION GRATUITE sur www.fitdays.fr ou sur place dans la limite des places disponibles. Clôture des inscriptions à 16h30.

École de musique : concert-audition offert aux Vouzinois

Une grande partie des 90 élèves de l'école de musique a eu l'occasion de se produire en public à l'occasion du concert-audition offert aux Vouzinois présents. Des prestations de groupes, de solistes et de formations mises en place spécialement pour l'occasion se sont

succédées tout au long des deux heures de cette manifestation. Les auditeurs ont pu entendre et découvrir pour certains les instruments que l'école de musique de l'Harmonie propose à ses élèves. La prestation toujours très attendue des petits du jardin musical fut à

la hauteur des espérances des parents et amis venus les écouter. Cet après-midi musical fut l'occasion comme chaque année de remettre les diplômes aux jeunes musiciens et de mettre en avant le très bon travail effectué par les enseignants de notre école.



Un public fidèle pour le concert de Printemps



L'Harmonie de Vouziers a une nouvelle fois pu apprécier la fidélité de son public, en effet, le concert portant bien son nom cette année, il faisait un soleil radieux à l'extérieur et malgré cela 350 personnes étaient présentes dans la salle des fêtes. Les applaudissements furent nombreux et chaleureux comme à l'habitude d'autant plus que cette année, Jean-Sébastien Martin avait programmé *La Marche de Radezky* comme final de ce concert. Ce rendez-vous a été une nouvelle fois l'occasion de montrer la bonne santé de notre Harmonie Municipale et de mettre en avant le bon climat qui y règne.

Mai 2017 - n° 129

CARNET BLANC

Samedi 15 avril dernier se sont unis Jean Sébastien Martin (directeur de l'harmonie) et Adeline Justin (musicienne), la municipalité les félicite et leur présente tous leurs vœux de bonheur.



Prochainement aux Tourelles...

Énorme
Jeudi 25 mai
à 20 h 30 (Ascension)
Une pièce de Neil Labute

VOUZIERS
SALLE ANNIE GIRARDOT
CINÉMA LES TOURELLES

Quentin voudrait sortir avec Julie, qui voudrait être avec Thomas, qui la mène en bateau. Jusqu'au jour où Thomas tombe fou amoureux d'Hélène, une jeune femme brillante, drôle, sexy mais qui est ronde... très ronde. Combien d'insultes devra-t-il entendre avant de se lever pour défendre la femme qu'il aime ? Obligé de se justifier auprès de ses collègues de bureau, sera-t-il prêt à assumer ? Acclamée à Broadway et à Londres cette comédie scandalement drôle pointe notre soumission aux critères d'idéal de beauté, mais pose aussi la question de notre capacité à changer ce que nous détestons en nous-mêmes. 4 jeunes acteurs étonnants pour une comédie acerbe dans laquelle chacun peut se reconnaître.

Mise en scène : Marie-Pascale Osterrieth - Avec Charlotte Gaccio, Julie de Bona, Thomas Lempire, Bertrand Usclat.
Spectacle tout public à voir dès 14 ans - Durée : 1h 10 - Tarifs : Plein 20 €/Réduit 18 €/Abonné 15 €/Jeune 8 €

Association « Les Tourelles » : Tél. : 03 24 71 64 77 - 6 rue Henriionnet, Vouziers.

→ Tourisme

L'aire de camping-cars est en service

L'aménagement de 2013 ne permet plus l'utilisation du parking en tant que « Champ de Foire » pour accueillir des véhicules lourds, chapiteaux ou manifestations de type concours agricole. Il aura suffi de reculer les portiques en place d'une trentaine de mètres et de se raccorder aux réseaux existants pour dynamiser la faible occupation de cet espace pour un coût résiduel à charge de la commune de 19 265 €.



L'aire voit s'arrêter quasi quotidiennement des campings cars.

Située au parking du Champ de Foire, à 350 m du centre-ville, donc proche des commerces et des services de proximité, cette aire de 9

emplacements avec un stationnement gratuit offre aux touristes de passage un service apprécié et permet de leur faire découvrir notre ville et notre région. L'aire dispose d'une zone de services de vidange (eaux usées et noires) très utile aux voyageurs. Et pour 2 €, accès à l'eau potable (100 litres), ou à 20 minutes d'électricité.

→ Patrimoine

1517-2017 : 500^e anniversaire des lettres patentes du roi François 1^{er} sur la tenue des foires et marchés de Vouziers

Au Moyen-Âge, Vouziers est une petite bourgade de quelques centaines d'habitants, dont l'origine remonte au début du 12^e siècle. Située alors près des frontières du royaume de France, elle est un lieu de passage et possède déjà foires et marchés qui lui donnent une activité commerciale importante. Mais la guerre de Cent Ans vient ruiner tout le pays, qui mettra longtemps à s'en relever.



En avril 1517, le seigneur de l'époque – Jacques de Sorbey, petit-fils de Jeanne de Vouziers – obtient du roi

de France François I^{er} des lettres patentes autorisant de nouveau la tenue d'un marché hebdomadaire le samedi et de deux foires par an : l'une au début du Carême, et l'autre à la saint Barthélémy (24 août). Cet acte royal va relancer le rayonnement économique de la ville et lui donner une place importante dans la région (le portail Renaissance de l'église est construit à partir de cette



Les halles de Vouziers en 1872 sur la grand place (place Carnot actuelle)

même année 1517 et témoigne de la prospérité retrouvée). A tel point qu'à la Révolution, Vouziers – qui a alors environ 1500 habitants – est choisi comme un des chefs-lieux d'arrondissement du nouveau département des Ardennes, décision capitale pour la suite de son histoire et jusqu'à aujourd'hui.

Les premières halles sont situées sur le parvis de l'église ; elles sont propriété du seigneur qui les loue aux marchands (il perçoit d'eux des droits de hallage et de stellage). Vers 1740 elles sont déplacées sur la grand place (place Carnot ac-

tuelle). Reconstituées en 1810 par la municipalité (qui en était devenue propriétaire à la Révolution), elles sont détruites par un incendie en 1875 : désormais foires et marchés se tiendront à ciel ouvert. Les archives municipales de Vouziers en conservent toujours les plans, et un tableau d'un peintre allemand daté de quelques années avant leur destruction permet de bien se les représenter : c'était un grand bâtiment carré à pans de bois, de 25 mètres de côté et de 11 mètres de haut, avec un grenier servant à entreposer les grains.

Pacte 2014

La mi-mandat est généralement le moment de faire un bilan de la réalisation du programme que vous avez choisi de soutenir avec comme projet principal : la construction du pôle scolaire du regroupement de Vouziers.

Dès notre élection, nous avons réduit de 10 % les indemnités du maire et des adjoints, après avoir supprimé un poste, pour une économie de 8 955€/an et renégocié tous les contrats d'assurances, d'entretien, de dépenses énergétiques et supprimé des abonnements divers pour une économie supplémentaire de 33 000 €/an.

Notre engagement portait sur la rénovation du logement d'urgence, des locaux du FJEP-CS et des bureaux des services. Soutenir l'action du FJEP-CS, permettre une offre complémentaire de santé pour les revenus modestes, améliorer notre soutien aux associations, qu'elles soient commerciales, sportives, culturelles ou de loisirs. Faire l'acquisition d'un minibus au service des associations. Encourager l'expression créative des jeunes, peinture, graphisme...

Réaliser des travaux d'équipement comme la réfection des trottoirs pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la remise en état et la sécurisation des aires de jeux, aider à la rénovation des façades du centre-ville.

Accueillir et faire découvrir notre territoire en aidant l'office de tourisme à se rapprocher du centre-ville et en réalisant une aire d'accueil pour les autocaravanes.

Permettre que la maison de retraite se construise enfin et que notre Sous-Préfecture soit maintenue sur notre territoire rural...

Il nous reste trois ans pour réaliser le maximum des actions inscrites sur notre programme. Nous respecterons nos engagements.

Les élus du groupe "Pacte 2014"
(Majorité municipale)

La voix vouzinoise

Dans le bulletin municipal n°128, les élus du groupe "Pacte 2014" (Majorité municipale) se sont réjouis de la victoire de M. François Fillon aux primaires de la droite et du centre.

M. le maire, dans ses tracts d'élection municipale, se déclarait d'aucun parti politique.

Utiliser le bulletin municipal pour revenir sur la victoire, aux primaires de la droite, de M. François Fillon est déplacé surtout dans cette période tourmentée.

Nous préférons nous exprimer sur les sujets locaux tel que le budget 2017 et notamment sur l'impact que représenteront, pour les Vouzinois, les différentes hausses des impôts (+ 9,8 % par le conseil départemental dont M. le maire est vice président, + 1 % par la commune), sur le financement du pôle scolaire qui aujourd'hui nous semble toujours aussi incertain et dont les montants varient, au gré des différents conseils municipaux, sur le taux d'endettement de notre commune, sur l'épargne nette qui sera négative pour 2017 à hauteur de - 298 568 € et le restera pour des années...

Sur tous ces sujets, vos élus de la Voix Vouzinoise font entendre leur opposition et s'interrogent sur le devenir de notre commune, n'en déplaise à certains.

La foire approche, suite à la démission du Président de l'UCIA, une nouvelle équipe s'est constituée en association (Dynamic Argonne) pour organiser cette manifestation.

Nous souhaitons que cette dernière soit une réussite pour le commerce local et l'animation sur le territoire, que commerçants et visiteurs soient au rendez-vous.

Blog : www.lavoixvouzinoise.org
Les élus du groupe « La Voix Vouzinoise »
(Elus de l'opposition)

N'hésitez pas à consulter le site de la ville www.ville-vouziers.fr
pour les dates des manifestations, les horaires d'ouverture des services, toutes informations pratiques

HÔTEL DE VILLE

☎ 03 24 30 76 30 • Fax 03 24 30 76 50
Place Carnot - BP 20 - 08400 Vouziers
Courriel : ville@ville-vouziers.fr
Site internet :
<http://www.ville-vouziers.fr>
Accueil, rue de Rennes,
ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
samedi (service état civil) :
de 10 h 30 à 12 h.

LOISIRS

Centre aquatique Argona ☎ 03 24 31 03 65
En période estivale, ouverture au public :
Espace aquatique : du lundi au dimanche
et jours fériés de 10 h à 12h30 et de 14 h
à 19 h.
Espace bien-être et forme : du mardi au
dimanche et jours fériés de 10 h à 12h30
et de 14 h à 19 h.
Tél. : 03 24 31 03 65.
www.argona.fr

BIBLIOTHÈQUE ☎ 03 24 71 64 93
6, rue Henrionnet

Horaires : mardi : 15 h à 19 h 30, mercredi
10 h à 12 h et 14 h à 18 h, vendredi 15 h à
19 h 30, samedi 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.
Services : Prêt, salle de lecture (encyclopé-
dies et cédéroms), vente du *Curieux Vou-*
zinois, accès internet, espace multimédia.
Accueil des groupes et des classes sur
rendez-vous. Heure du conte le mercredi
à 10 h 30.

CINÉMA LES TOURELLES
33, rue Gambetta ☎ 03 24 71 94 71

Programme sur répondeur vocal : 0892
686925 (0,337 TTC/mn) et sur le site inter-
net de la ville : www.ville-vouziers.fr

CENTRE LES TOURELLES (association)
6 rue Henrionnet ☎ 03 24 71 64 77
Spectacles vivants

FJEP/CENTRE SOCIAL

15 rue du Champ de Foire - Vouziers
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.
Fermé le lundi matin. ☎ 03 24 30 99 61
Fax : 03 24 71 72 57.
e-mail : fjep-vzrs@wanadoo.fr

OFFICE DE TOURISME

10, place Carnot - Vouziers
☎ 03 24 71 97 57
e-mail : info-tourisme@argonne-arden-
naise.fr
site : www.tourisme.argonne-ardenaise.fr

PERMANENCES

PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL,
7 place Carnot

■ **Sécurité sociale** : mercredi de 9 h à 12 h,
tél. 36 46.

Attention, les permanences prestations de la Sécurité sociale
sont fermées pendant les vacances scolaires.

■ **Agence locale d'énergie** (1^{er} mercredi du
mois) : 9 h à 12 h. Conseils gratuits sur les éco-
nomies d'énergie.

■ **ADIL** (Information sur le logement) : 1^{er} jeudi,
de 15 h à 17 h, sur rendez-vous. Tél. : 03 24
58 28 92.

■ **Armée** (CIRFA) : 4^e mercredi du mois, de
14 h à 16 h, sans rendez-vous.

■ **CICAS** (caisse de retraite complémentaire)
☎ 0820 200 015 : sur rendez-vous, 2^e et 4^e
lundi du mois, 14 h à 16 h.

■ **Centre d'information sur les droits des
femmes et des familles (CIDFF)** : sur RDV, un
jeudi sur deux, 9 h à 12 h. Tél. : 03 24 37 39 98.

■ **Conseil départemental d'accès au droit
(CDAD)** (consultation gratuite) : 1^{er} jeudi du
mois, de 17 h à 19 h, sur rendez-vous.

Tél. : 03 24 57 57 57 pour les avocats, 03 24
56 48 32 pour les huissiers, 03 24 56 03 29
pour les notaires.

■ **Conciliateur de justice** : 3^e jeudi du mois,
de 14 h à 17 h.

■ **Croix de guerre et valeur militaire** (1^{er} sa-
medi du mois) : 11 h à 12 h.

■ **FORHOM (aide aux victimes d'infractions
pénales)** : 4^e jeudi du mois, de 13h30 à 17 h,
tél. : 03 24 35 37 36.

■ **Prélude** (Prévention et lutte contre les dé-
pendances) : permanence transférée au sein
des consultations externes de l'hôpital, sur
rendez-vous au 03 24 35 15 39, tous les mar-
dis, de 17 h à 19 h.

PERMANENCES AU CPR :

2, rue Agriculture ☎ 03 24 30 47 67

■ **MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (2C2A)**
Accueil par un agent pour obtenir des infor-
mations et effectuer des démarches adminis-
tratives relevant de plusieurs administrations
ou organismes publics (CPAM, MSA, CAF,
CRAM...). Du lundi au vendredi de 8h30 à
12 h, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h, et
à la demande lundi, mardi et jeudi de 13h30
à 17h.

■ **PÔLE EMPLOI** : sur RDV au ☎ 39 49.

■ **Mission locale Sud-Ardenne** : tous
les jours de 8h30 à 12h30 et 13h30 à
17h30 sauf le vendredi, fermeture à 16h30.
☎ 03 24 71 95 91.

■ **Espace Métiers** : tous les jours de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h (fermé le lundi matin). Tél. :
03 24 71 95 91.

■ **BGE (réseau national d'appui aux entre-
prises)** : 3^e vendredi du mois, de 9 h à 12 h,
sur RDV. Tél. : 03 24 32 79 86.

■ **Travail partagé** : lundi, mardi, jeudi, vendre-
di de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Inscriptions le
mercredi de 9 h à 12 h. ☎ 03 24 30 65 58.

DIVERS

RESTAURANT SCOLAIRE

46, rue Bournizet ☎ 03 24 71 78 13.
Accueil des enfants scolarisés dans les
écoles Dodeman, Dora Levi et Avetant.
Gestionnaire : Permanence, 3 rue du Chemin
Salé, de 9h30 à 11 h30 ☎ 06 49 59 90 69.

DÉCHÈTERIE (2C2A) :

Pôle d'activités d'Argonne de Vouziers
Conditions d'accès : se renseigner au
03 24 30 55 71.

Heures d'ouverture :

Fermée le jeudi matin.

• du 1^{er} mars au 31 octobre :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9 h à
11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, samedi : de
9 h à 11 h 50 et de 13 h à 16 h 50.

ORDURES MÉNAGÈRES (2C2A) :

Le ramassage au porte-à-porte des or-
dures ménagères à Vouziers a lieu soit
le mardi ou le vendredi. Se renseigner au
03 24 30 55 71.

ÉTAT CIVIL

Décembre 2016 : Naissance* : Donovan
Perrin, Roine-Marcos Wagner, Jade Melil,
Tymao Rousseaux, Rulyan Lopes.

Décès : Fernande Morin ; Cécile Biel ;
Michel Echard, 65 ans ; Simone Olivier
Vve Poiron-Rivière, 92 ans ; Lysiane
Béchar, 63 ans ; Alain Haudecoeur,
40 ans ; Angela Ferrara Vve La Vecchia,
90 ans ; Daniel Noiville, 83 ans.

Janvier 2017 : Naissance* : Lizy
Guillaume. Décès : Élisabeth Maizières,
71 ans ; Élena Navarro Vve Hernandez,
83 ans ; Éliane Adin, 72 ans ; Suzanne
Fayolle Vve Desrousseaux, 81 ans ;
Thérèse Buteux Vve Prudhomme, 97 ans
Cécile Etienne Vve Lapa, 90 ans ; Michel
Colin, 78 ans ; Francis Bigoin, 54 ans.

Février 2017 : Naissances* : Zack Mentz,
Jules Lambert, Noam Alexandre.
Décès : Marie-Thérèse Lambert, 88 ans ;
Marie-Jocelyne Scheer, 72 ans ; Pascal
Pezard, 88 ans ; Bernadette Paquis Vve
Schmitt, 82 ans ; Gabriel Gerson, 94 ans ;
Jean Fioretti, 85 ans.

Mars 2017 : Naissances* : Salomé
Emond, Ambre Joncour, Marcelino Louis.
Décès : Hubert André, 86 ans ; Roger
Julien, 88 ans ; Jeanne Henriët ; Paulette
Fyad Vve Cousinard, 86 ans ; Claude
Kuntz, 80 ans ; Andrée Baugard Vve
Ducloy, 91 ans ; René Chandler, 96 ans.

Avril 2017 : Naissances* : Blue Wiss,
Dayli Drouet, Héloïse Varlot, Noé Gioland.
Décès : Jean-Claude Romagny, 76 ans ;
Daniel Henry, 75 ans, Micheline Nuss Vve
Lépinos, 85 ans.

Date arrêtée au 17/04/2017.

* seuls figurent les avis dont les familles ont
accepté une publication dans la presse.

Foire VOUZIERS

FOIRE ARTISANALE
AGRICOLE
ET COMMERCIALE

de l'Ascension

du 25 au 28 mai 2017

ENTRÉE GRATUITE



Plus de
150 exposants

Sur les 4 jours :

**Salon du véhicule neuf
et d'occasion,**

*Village du savoir-faire
et des producteurs argonnais*

*Aéromodélisme : Exposition
et démonstrations spontanées*

Ouverture officielle
le jeudi 25 mai
à 11 h
Place Carnot

Animations
durant le
week-end

Défilé des associations
Concours de danses
Critérium cycliste
Animations de rues avec
les Marchands de Fable

*Attractions foraines
derrière la mairie*



Programme
détaillé
disponible
prochainement

Concerts de groupes locaux sur les 3 jours

avec Cosmos Factory (rock), Orange Elephant (pop), Inunder (électro, pop rock), Theze Defigueheads (rock)
La Clique (jazz manouche), King Nayah (reggae), Try'm (folk rock, groupe vouzinois), DJ Alexis, DJ Flat Nathan, DJ Arthur